



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armement

Question écrite n° 61781

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin alerte M. le ministre de la défense sur les incidents de tirs répétés survenus lors de l'usage du Famas, dont la presse s'est fait l'écho. Ces incidents, qui se sont parfois soldés par des blessures, seraient dus aux munitions utilisées. Le calibre 5,56 utilisé sur cette arme est un standard international, mais il semblerait que les munitions produites dans certains pays étrangers ne soient pas adaptées aux spécificités techniques du Famas. Or la France ne produit plus ses propres munitions depuis plusieurs années. Il lui demande, en conséquence, quelles décisions ont été ou seront prises afin de limiter les risques d'incidents de tirs. Il souhaiterait savoir, en particulier, s'il serait opportun de revenir sur l'externalisation de la production des munitions, en particulier celles de calibre 5,56, pour autant que les compétences nécessaires à leur fabrication n'aient pas été perdues.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61781

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10077

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)